

**Par courriel, dépôt électronique et messenger**

Le 1<sup>er</sup> juin 2018

Me Véronique Dubois, secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
Bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Yves Fréchette**  
Avocat  
Hydro-Québec  
Vice-présidence – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,  
4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4  
Tél. : 514 289-2211, poste 6925  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Demande d'approbation des exigences techniques de raccordement au réseau de transport (R-3830-2012)  
Notre dossier : R045822 YF

---

Chère consœur,

En suivi de la séance de travail du 17 mai 2018, Hydro-Québec, dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur »), dépose au dossier décrit en rubrique les pièces suivantes en version anglaise et française :

- Les *Exigences techniques de raccordement d'installations de client au réseau de transport d'Hydro-Québec*, pièce HQT-16 Document 1 et 2 ;
- Les *Exigences techniques de raccordement de centrales au réseau de transport d'Hydro-Québec*, pièce HQT-17 Document 1 et 2.

Une liste des pièces révisée est également jointe. Les originaux suivront sous peu<sup>1</sup>.

Le Transporteur souligne que les versions françaises des pièces précitées ont été revues en collaboration avec l'équipe technique de la Régie. Ainsi, à l'occasion des séances de travail lors de la revue des textes anglais, certaines incohérences ont été identifiées et certaines précisions ont été apportées afin d'améliorer la compréhension des textes. Ces incohérences et précisions ne sont pas majeures et n'ont pas eu pour effet de modifier le sens des textes déjà approuvés par la Régie.

Le Transporteur prie donc la Régie d'approuver les textes précités lesquels seront déposés en version finale à la suite de la décision à venir dans le présent dossier.

---

<sup>1</sup> Le document intitulé *Limites d'émission de perturbations dans le réseau de transport d'Hydro-Québec* sera déposé le ou vers le 15 juin 2018.

Veillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

*(s) Yves Fréchette*

Yves Fréchette  
/jg

p.j.

c.c. Intervenants (par courriel seulement)